



Dossier de presse

Acteurs, recherches et avancées de la santé au travail Des leviers méconnus de Santé publique

Septembre 2025

Contact presse

Agence Mantu – Nicolas Crépin – ncrepin@mantu.com – 06 52 32 10 11



Plus de 18 millions de salariés suivis par un Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises

Du salarié au dirigeant, une cible d'ampleur miroir de la société

Les Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) accompagnent 18,6 millions de travailleurs dans 1,5 million d'entreprises. Leur action touche directement la population active, tout au long d'une quarantaine d'années de vie professionnelle. Depuis la loi du 2 août 2021, leur champ s'est élargi à 2,2 millions de salariés du particulier employeur, environ 3 millions de chefs d'entreprise non-salariés et près de 3,6 millions de travailleurs indépendants. **En majorant ainsi l'impact sociétal de leurs actions, les SPSTI s'imposent comme des acteurs essentiels du bien-être au travail et de la performance des organisations.**

Prévenir plutôt que guérir, un rôle socio-économique impactant

Leur mission est d'abord préventive : identifier les risques, conseiller les entreprises, adapter les postes et accompagner les salariés. En agissant en amont, les SPSTI évitent l'apparition de maladies chroniques, favorisent le maintien en emploi et réduisent la consommation de soins curatifs. Ils participent aussi au parcours de soins et au vieillissement en bonne santé, contribuant à l'équité et à la non-discrimination en milieu professionnel. **Associations loi 1901 non financées par la Sécurité sociale mais par la cotisation de leurs adhérents, les SPSTI allègent la charge des assurances et prévoyances, tout en évitant la paupérisation liée à la perte d'emploi.**

Des réponses concrètes aux grands défis sociétaux

De la lutte contre la sédentarité et l'obésité à la prévention des risques émergents, les SPSTI répondent à des défis majeurs de santé publique. Leur expertise pluridisciplinaire — médecins du travail, infirmiers, psychologues, ergonomes, intervenants en prévention des risques professionnels — permet d'anticiper, diagnostiquer et agir efficacement. En conseillant les entreprises et en identifiant le plus précocelement possible les symptômes, les SPSTI participent à bâtir une culture de prévention durable, garante de la santé des travailleurs et de la compétitivité des entreprises et contributive d'avancées notables en santé publique, à l'instar de la baisse de l'IMC en France. **Partenaires de confiance des entreprises, ils permettent de participer à la marque employeur, à démontrer la responsabilité de l'entreprise quant à la qualité de vie au travail et à son rôle dans la prévention des risques mais aussi à devenir un véritable observateur et acteur de l'évolution de la santé des Français.**

8,7 millions de visites médicales et le suivi de 1,5 million d'entreprises, un observatoire unique pour les activités du comité scientifique de Présanse

Journées Santé-Travail

Depuis son origine, Présanse s'assure de partager les bonnes pratiques auprès de la communauté des professionnels de santé et de l'entreprise. Organisées par Présanse, les Journées Santé-Travail (JST) – dont le millésime 2025 constitue la 60^{ème} édition – réunissent chaque année 700 experts, chercheurs, professionnels de santé au travail, entreprises et décideurs publics avec pour objectifs de favoriser le dialogue interdisciplinaire, mettre en lumière des pratiques innovantes et efficaces, et renforcer la place des SPSTI dans la prévention et le maintien en emploi.

L'interdisciplinarité et l'action de terrain sont l'essence de notre métier. Nous n'avons pas attendu la crise hospitalière ou les débats sur la gestion des comptes publics pour lutter contre désinsertion professionnelle et favoriser le maintien dans l'emploi. En tant que professionnels de santé, nous avons en France un rôle économique et social déterminant. Nous travaillons depuis toujours en proximité avec les professionnels de santé externes comme les médecins libéraux et hospitaliers, mais aussi les assureurs ou les services sociaux de l'Assurance-maladie. Nos rencontres annuelles permettent d'innover, de partager l'état de l'art des pratiques partout en France et de sensibiliser sur les nouveaux risques professionnels.

Dr Corinne LETHEUX, médecin-conseil – Présanse, Paris

Un conseil scientifique pluridisciplinaire

La qualité et la pertinence du programme des JST sont placées sous la supervision d'un Conseil scientifique. Composé de médecins du travail, psychologues, responsables prévention et directeurs de SPSTI, celui-ci définit les thématiques majeures, sélectionne et valide les communications, et garantit la diversité des approches. Sa mission : assurer la rigueur scientifique et l'utilité pratique des échanges pour l'ensemble des acteurs du monde du travail.

Pr Audrey PETIT, présidente du conseil scientifique des 60èmes JST



Audrey Petit est professeure des Universités et médecin de pathologie professionnelle au Centre régional de pathologies professionnelles et environnementales (CRPPE) du CHU d'Angers.

Elle est co-auteur de l'ouvrage *Santé au travail en médecine générale – Repérer, évaluer et prendre en charge*, aux édition Elsevier Masson. Premier guide pratique sur le sujet, il aborde les liens entre santé et travail, les principales affections en lien avec le travail (troubles musculosquelettiques, souffrance psychique au travail, cancers professionnels, pathologies pulmonaires, infectieuses, dermatologiques, ORL, etc.), les maladies professionnelles et accidents du travail, les arrêts de travail et le maintien en emploi ou encore des situations particulières telles que la fonction publique ou la parentalité.

Les actualités 2025 des travaux sur la santé au travail

Santé Mentale, notamment des dirigeants, Maladies Chroniques et maintien dans l'emploi des Seniors

I. Santé mentale : une Grande Cause nationale devenue un sujet d'actualité pour les entreprises et les dirigeants

Experts et praticiens travaillent au quotidien sur les enjeux de détection et de prévention, du repérage des *troubles du neurodéveloppement à l'intégration des premiers secours en santé mentale dans les* Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI). *Tous les travaux actuels en la matière démontrent l'importance du maintien en emploi et sur la place centrale de la prévention.*

13 millions de Français présentent un trouble psychique (OMS)

Paroles d'experts

“ Fait de santé, fait de société, tous les acteurs du monde du travail sont concernés, et avancent en ordre dispersé. Les Services de Prévention et de Santé au Travail ont un rôle crucial pour avancer sur la compréhension, la détection, la prévention et l'accompagnement de ces situations individuelles et collectives à la fois. *Nous progresserons à tous les niveaux : de la sensibilisation collective à l'accompagnement individuel et la prévention de désinsertion (...).* Voici ce que nous retenons de nos travaux : 1- La santé est un déterminant majeur de la capacité de travail individuel, et le travail un déterminant de la santé individuelle. 2- Au-delà du discours, l'exposition psychosociale individuelle et collective est analysable. 3- Les actions sont multiples et touchent autant l'individu que le collectif, en prévention primaire à tertiaire. 4- Le SPSTI partie prenante central à la thématique, de par ses compétences spécifiques et de par son positionnement au cœur du système.

Dr Clément DURET

Chef de l'unité des pathologies professionnelles et de l'environnement
Hôpital Raymond-Poincaré, Garches – CRPPE Paris Île-de-France

“ Rester au travail, particulièrement pour les personnes vivant avec des troubles de la santé mentale, peut être un défi, mais c'est aussi un objectif central pour favoriser l'inclusion sociale, l'autonomie et le rétablissement.

Valérie CIRIER

Psychologue – AHI33, Bordeaux

Dr Aurélia MALLET

Médecin coordonnateur – AHI33, Bordeaux

FOCUS | UN DISPOSITIF INNOVANT DE PRÉVENTION DU RISQUE SUICIDAIRE CHEZ L'ENTREPRENEUR À SAINT-QUENTIN

« La forte augmentation des procédures collectives, l'incertitude socio-économique dans de nombreux secteurs, sont, en partie, responsable de l'explosion des prises en charge d'entrepreneur en grande difficulté psychologique. Même si nous n'avons que très peu de recul avec seulement une année d'existence, les informations recueillies auprès des tribunaux de commerce attestent de la recrudescence du risque. Afin d'optimiser l'efficacité de cette démarche, la formation de profils de sentinelle, en dehors des tribunaux de commerce, sera réalisée dans le but de mieux détecter la souffrance aigue de ces entrepreneurs. »

Philippe SEVRAIN
Psychologue du travail – PRESOA, Saint-Quentin

II. Maladies chroniques : la priorité du maintien de l'emploi et de la prise de conscience des risques

Les problématiques posées par les maladies chroniques représente une démonstration concrète du rôle clé des SPSTI en santé publique.

430 000 nouveaux cas de cancer ont été détectés en 2023 en France

30 % des malades exercent une activité professionnelle (Inca, Vican 2)

77 % doivent interrompre leur activité au moins une fois (Inca, Vican 5, 2018)

80 % reprennent une activité professionnelle dans les deux ans après le diagnostic. (Inca, Vican 2)

Parole d'expert



*Le cancer est devenu une maladie chronique avec laquelle on peut vivre, travailler, parfois sur le long terme. Chaque année, plus de 150 000 personnes en France poursuivent ou reprennent une activité professionnelle après un diagnostic. Ce constat interroge nos environnements de travail, nos représentations et nos accompagnements. Notre responsabilité est d'anticiper les conséquences du cancer dans toutes ses dimensions : clinique, sociale et professionnelle. En changeant notre regard sur la maladie et en adaptant nos structures, nous construisons ensemble un monde du travail plus juste, plus solidaire, et plus humain. (...) Nous avons lancé **POWER for Young Adults**, un programme unique pour comprendre et traiter les cancers à apparition précoce, en forte hausse chez les moins de 40 ans. Ces cancers posent des défis nouveaux, notamment sur les options thérapeutiques et leurs effets secondaires en matière de fertilité, d'impact cognitif, ou de réinsertion professionnelle.*

Pr Fabrice BARLESI
Directeur général de l'Institut Gustave Roussy, Villejuif

FOCUS | UN DISPOSITIF INNOVANT A BORDEAUX D'ESCAPE GAME POUR SENSIBILISER AU RISQUE DES MÉDICAMENTS ANTICANCÉREUX

« Certains médicaments anticancéreux utilisés dans le traitement des cancers peuvent présenter des propriétés cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques. L'exposition professionnelle des salariés qui interviennent à toutes les étapes de la chaîne du médicament doit être maîtrisée et maintenue au niveau le plus faible possible. Ce risque est souvent méconnu ou banalisé par les professionnels. Notre Service de Prévention et de Santé au Travail a développé un *escape game* dont l'objectif est de sensibiliser les professionnels exposés. On constate une amélioration des pratiques dans la gestion de ce risque. Cette expérience interactive transforme l'apprentissage en un moment positif de découverte, où l'expérimentation et la coopération sont au cœur du jeu. Cela nous permet d'accompagner l'entreprise et les salariés dans leur démarche de prévention et les sensibiliser efficacement aux risques liés à la manipulation des médicaments anticancéreux. »

Dr Benoît ATGE

Médecin coordinateur, Toxicologue – AHI33, Bordeaux

FOCUS | UNE DÉMARCHE INNOVANTE DE PRISE EN CHARGE DE L'ENDOMÉTRIOSE AU TRAVAIL

« L'endométriose reste insuffisamment prise en charge, bien qu'elle touche entre 1,5 et 2,5 millions de femmes en âge de procréer en France. Avec un diagnostic posé en moyenne après 7 ans d'errance, elle impacte significativement la vie professionnelle : 65 % des femmes concernées rapportent des effets négatifs sur leur emploi. Depuis sa reconnaissance en 2022 comme cause nationale de santé publique, l'enjeu de prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) s'impose. Dans ce contexte, PROMEOM a lancé début 2024 une action spécifique initiée par le Dr P.CAMPANA. Son objectif principal : prévenir l'impact de l'endométriose sur la trajectoire professionnelle des salariées atteintes. Les campagnes de sensibilisation apportent une première réponse aux besoins d'information des salariées touchées par l'endométriose, souvent mal informées sur leurs droits ou les aides existantes en matière de maintien dans l'emploi. »

Marie LAFONT

Infirmière en Santé au travail du pôle PDP – PROMEOM, Lyon

Dr Catherine LOPEZ

Médecin du travail, Coordinateur du pôle PDP – PROMEOM, Lyon

III. Vieillissement de la population Française et maintien en emploi : tout se joue à 40 ans

Face au défi démographique, l'importance d'anticiper et de soutenir les parcours professionnels des travailleurs vieillissants demeure essentiel. L'Indice de Risque de Désinsertion Professionnelle devient un outil de référence, des initiatives régionales de maintien en emploi et des partenariats structurants se développent partout en France.

3 aînés supplémentaires toutes les 5 minutes en France
(source : ined)

Seulement 57 % des 55-64 ans travaillent

contre 82,5 % des 25-49 ans (Santé au travail 72, 2022)

71 % des quadragénaires et 63 % des quinquagénaires

craignent de ne plus être assez en forme pour travailler jusqu'à l'âge de la retraite
(Étude CREDOC pour la Fondation The Adecco Group)

Paroles d'experts

La France vieillit, et sa population active devrait cesser de croître à partir de 2037. La réussite de l'allongement de la durée des carrières est conditionnée par l'état de santé de la population active et notamment des travailleurs vieillissants. Une politique de prévention efficace est donc nécessaire pour faire face aux défis à venir. Celle-ci devra bénéficier à l'ensemble des actifs pour éviter les phénomènes de report de la pénibilité vers certaines catégories de travailleurs (jeunes, migrants) au risque de provoquer un phénomène d'usure professionnelles prématurée parmi celles-ci. La prévention devra se déployer dans des collectifs possiblement plus hétérogènes ou se côtoieront, des hommes et des femmes d'âges et d'origines différents mais aussi des machines.

Jennifer CLERTE Mission veille et de la prospective – INRS, Paris

Marc MALENFER Mission veille et de la prospective – INRS, Paris

FOCUS | UN PARTENARIAT STRUCTURANT POUR LA SANTÉ DES SALARIÉS

« Les Centres de Prévention de l'AGIRC ARRCO (CPAA) sont des lieux de promotion pour vieillir en bonne santé, où chaque bénéficiaire peut, dès 50 ans, effectuer une évaluation individuelle visant au repérage des risques liés à l'avancée en âge. A l'issue de celle-ci, le bénéficiaire reçoit des informations détaillées sur ses atouts et ses facteurs de risque, ainsi que des conseils personnalisés afin de l'aider à adapter son comportement. La finalité de ce partenariat est d'agir en synergie auprès des salariés du secteur privé, âgés de plus de 50 ans ou aidants, pour : développer la culture de prévention primaire et l'empowerment des publics cibles ; développer une approche de prévention globale de la personne changer les représentations négatives sur le vieillissement ; faire réfléchir les futurs retraités à leur propre vieillissement ; ET repérer les fragilités des bénéficiaires pour mieux les accompagner. »

Dr Françoise DUCROT

Directrice des partenariats et compétences complémentaires
Médecin du travail – SSTRN, Nantes

Les conférences et les communications des Journées Santé-Travail 2025 seront accessibles sur le site Internet de Présanse : www.presanse.fr à partir du 9 octobre 2025.

Les résumés, actes et diaporamas de présentation des conférences et des communications seront consultables, imprimables et téléchargeables, sur notre site Internet. Pour accéder à ces ressources documentaires, dans la rubrique Prévention Santé-Travail, dans le menu consacré aux Journées Santé-Travail, cliquez sur la page Supports JST 2025 ou utilisez le flash-code.



À propos de Présanse

Association à but non lucratif, Présanse (Prévention, Santé, Service, Entreprise) est l'organisme représentatif des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) sur l'ensemble du territoire national. Le réseau Présanse regroupe 160 SPSTI, des associations régionales de SPSTI ainsi qu'une association nationale basée à Paris. Ce sont plus de 18,6 millions de travailleurs en France, au sein d'1,5 million d'établissements, que les 18.776 collaborateurs du réseau accompagnent et dont ils assurent le suivi. Son objectif est de promouvoir une approche préventive et globale de la santé au travail, en aidant entreprises et salariés à anticiper et gérer les risques professionnels.

www.presanse.fr